ACIPA

Association Citoyenne Intercommunale des Populations concernées par le projet d'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes

Notre-Dame-des-Landes • Blain • Bouvron • Casson • La Chapelle-sur-Erdre • La Chevallerais • Cordemais Fay-de-Bretagne • Grandchamp-des-Fontaines • Héric • Malville • Nort-sur-Erdre • Petit-Mars • Saint-Étienne-de-Montluc • Sautron • Savenay • Sucé-sur-Erdre • Le Temple-de-Bretagne • Treillières • Vigneux-de-Bretagne

Bulletin d'information aux adhérents
Février 2005 – N° 13

Internet : http://acipa.free.fr **E-mail : acipa.info@free.fr**

5... 2... 1... Jeu de dupes !

Des 5 scénarios de pistes sortis de l'imagination fertile des décideurs du projet d'aéroport l'été dernier, il n'en reste plus que 2. Dans quelques jours, sera dévoilé 1 scénario final et, il faut bien nous y attendre, cela se fera à grands renforts d'articles de presse voire de publicité arrivant dans nos boîtes à lettres. **La propagande va se poursuivre et s'intensifier** pour faire croire aux populations que créer une nouvelle infrastructure, pour neuf millions de passagers virtuels, est devenu indispensable et que, sans elle, nous vivrions « comme des Indiens dans une réserve », selon l'expression de M. Mustière lors de la toute première séance du débat public. Mais, faut-il le répéter ? **Aucun scénario ne nous satisfera, jamais !**

L'aménagement de notre territoire autour de la mégapole Nantes Saint-Nazaire constitue un puzzle géant dont les pièces sont présentées les unes après les autres et toujours pour un meilleur bien-être — un aéroport par ci, une voie ferrée par là, un barreau routier plus loin, etc. — afin que le spectre d'une urbanisation galopante n'effraie pas trop les populations. Les communautés de communes incluses dans le schéma de cohérence territoriale (SCOT) constituent, en réalité, un formidable espace vert entre deux villes géantes qui suscite les appétits des promoteurs et des entreprises. **Nos élus sauront-ils résister aux chants des sirènes et refuser de laisser bétonner à tout crin, ce territoire encore vert où nous avons choisi de vivre ?**

Le récent mot pour rire de M. Trillard qui veut « purger les contentieux » et se voit bien « passer sur le corps des élus » qui s'opposent au projet de Notre-Dame-des-Landes, n'est qu'une insulte supplémentaire faite aux élus eux-mêmes et aux populations concernées.

Nous avons été écoutés attentivement par certains maires et conseillers municipaux dont, une partie, se laisse encore abuser par ce projet mal élaboré, inutile et néfaste. Nous sommes en droit d'attendre d'eux, une réelle opposition en conformité avec leurs votes de mai 2003.

L'édifice se craquelle...

Le conseil général de Vendée quitte le navire ; l'actuelle majorité du conseil général de Loire-Atlantique est accusée par son opposition de « négliger l'aéroport ».

Par ailleurs, une enquête d'utilité publique, à laquelle nous n'échapperons sans doute pas, peut être remise en cause, comme en Brière et une torpille du style de celle de Mme Bachelot pour le projet de Donges-Est, pourrait bien être lancée sur Notre-Dame-des-Landes.

Tout cela n'est pas impossible, mais c'est avant tout sur notre action déterminée que nous devons compter cette année encore, en mobilisant au maximum la population et en intervenant auprès des élus à tous les niveaux.

En cette période de vœux, nous ne pouvons nous empêcher de souhaiter que les décideurs de tous bords ouvrent enfin les yeux pour abandonner une fois pour toutes, **ce projet inutile dans l'ouest et néfaste à bien des égards.**

Qu'ils mettent leur énergie à des projets plus réalistes et au service de tous !

Agnès BELAUD, Claude COLAS, Jean LELOU.

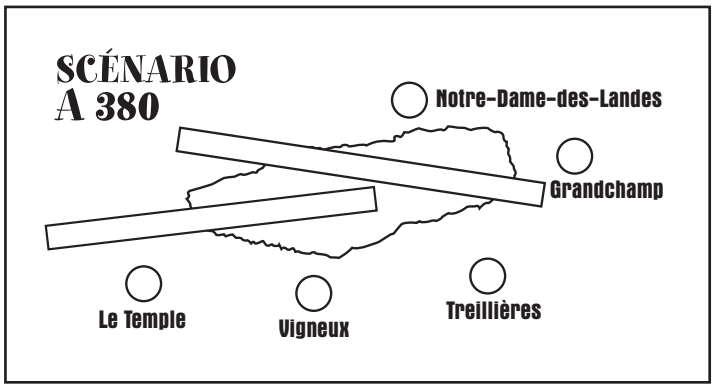

VIE DE L'ASSOCIATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5/11/2004

Les adhérents présents ont approuvé deux modifications aux statuts de l'association pour introduire la possibilité d'une présidence collégiale et la nomination de membres suppléants au conseil d'administration.

Avec la présentation du rapport financier, ils ont pu constater la bonne gestion financière de l'association. Le rapport d'activité de l'année écoulée a rappelé les nombreuses actions d'information engagées auprès de la population et des élus.

Dans son rapport d'orientation, le président a insisté sur le besoin de toutes les forces vives de l'association pour gagner ce combat qui est loin d'être terminé. Les différentes commissions de travail vont être renforcées. Le durcissement des messages et l'élargissement du rayon d'action de la communication ont été également évoqués.

Une nouvelle motion a été adoptée. Elle rappelle les raisons de s'opposer au projet d'un aéroport à Notre-Dame-des-Landes et demande instamment aux porteurs du projet d'y renoncer, mais elle précise aussi, et surtout, que **l'ACIPA estime aujourd'hui, en fonction des données générales dont elle dispose, que la création d'une autre plate-forme aéroportuaire dans le Grand-Ouest est INUTILE et NÉFASTE.**

Avant cette assemblée, la « porte ouverte » des commissions de l'ACIPA a été un succès au regard du grand nombre de personnes présentes et très intéressées par les travaux de l'année écoulée et les dernières informations.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23/11/2004

Deux nouveaux administrateurs Treilliérains ont rejoint cette instance. Il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau : présidence collégiale avec Agnès BELAUD (Vigneux-de-Bretagne), Claude COLAS (Notre-Dame-des-Landes), Jean LELOU (Vigneux-de-Bretagne). François MONDON (Grandchamp) est reconduit dans sa fonction de secrétaire et Patrice MÉNAGER (Notre-Dame-des-Landes) au poste de trésorier.

La présidence collégiale a été voulue pour donner une forme plus démocratique à l'administration de l'association.

Meilleurs vœux à tous nos adhérents et sympathisants

avec le souhait que 2005 soit une année de forte mobilisation !

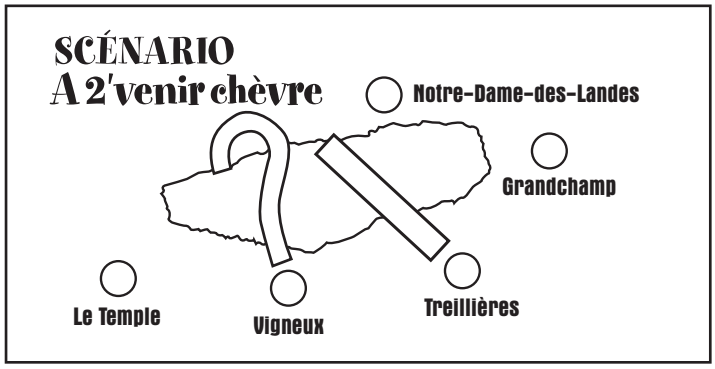

ZONE DE TURBULENCES

• LE CONSEIL GÉNÉRAL INFORME LES COLLÉGIENS

Le conseil général édite le magazine ***Gibus Collège*** destiné aux collégiens de Loire-Atlantique. Dans le numéro de novembre 2004, un dossier spécial ***« La voie des airs »*** où il est question de l'air contaminé et de ses effets sur la santé. On apprend dans la rubrique ***le saviez-vous ?*** qu'un voyageur qui fait en avion un aller-retour Paris-Marseille participe au rejet de 150 kilogrammes de gaz à effet de serre contre 3 kilogrammes en train. Merci le conseil général d'informer nos collégiens sur les nuisances du transport aérien !

• MAUVAISE VOLONTÉ

Nos élus socialistes, fraîchement « revenus aux affaires », ne cessent de déplorer la pénurie de logements sociaux et leur manque de moyens pour répondre aux besoins de la population. Trois maisons de l'ex-ZAD sont toujours inoccupées, malgré les demandes réitérées des associations pour qu'elles soient relouées. Ces champions de la concertation et « d'un projet politique de développement partagé et solidaire » (O.F. du 3/12/2004) restent sourds à tous leurs appels. Point de doute que les élucubrations verbeuses sur « le positionnement européen de la métropole Nantes Saint-Nazaire » d'un Patrick Rimbert, élu de la CUN (…ou de LACUNE ?) au débat du SCOT, ne leur permettent plus de distinguer simplement ce qui est à leur portée, près de chez eux… et qui soulagerait quelque peu la détresse de quelques-uns de leurs concitoyens. Il n'est pire sourd que promoteur d'aéroport.

• ROISSY AUSSI POLLUÉ QUE LE PÉRIPH.

« Une étude d'Airparif, réalisée en 2002 et récemment publiée, montre que les riverains de l'aéroport de Roissy subissent une pollution comparable en volume à celle du boulevard périphérique parisien, avec notamment des niveaux de dioxyde d'azote supérieurs de 20 % à ceux de Paris » (extrait du magazine Action Auto Moto d'avril 2004). Si quelques grands projets se réalisaient, il serait à craindre que notre métropole nantaise, coincée entre périphériques, aéroports… et raffinerie de Donges (qui émet du dioxyde de soufre), devienne aussi polluée que notre capitale. Amis parisiens, venez retrouver une certaine qualité de vie à Nantes… Oui, mais pour combien de temps encore ?

COORDINATION DES ASSOCIATIONS OPPOSÉES AU PROJET D'AÉROPORT

L'ACIPA rencontre, une fois par mois, les autres associations pour faire le point sur le travail des unes et des autres et sur les actions à engager ensemble :

- projet de conférence pour sensibiliser les Nantais,
- commission de recrutement des associations déjà au travail,
- pièce de théâtre, sous forme de farce, dont la première représentation est fixée en avril,
- journée de rencontre des associations de défense de l'environnement entre Loire et Vilaine en préparation pour le printemps.

NOTEZ SUR VOS AGENDAS LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DE L'ACIPA : DIMANCHE 26 JUIN 2005

INFOS

LA CONTRIBUTION DES ÉLUS SOI-DISANT OPPOSÉS AU PROJET D'AÉROPORT

« Nous ne sommes ni porteurs, ni demandeurs du projet d'aéroport. Nous ne participons pas au choix des scénarios de pistes, nous donnons un simple avis… » rappellent les élus les plus concernés par ce projet.

L'ACIPA a trouvé ces propos flous et, suite à un entretien qu'elle a eu avec les maires des communes de Casson, Fay-de-Bretagne, Grandchamp-des-Fontaines, Héric, Notre-Dame-des-Landes, Le Temple-de-Bretagne, Treillières et Vigneux-de-Bretagne, elle leur a adressé, le 3 décembre 2004, la lettre ouverte ci-dessous :

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions de nous avoir récemment accueillis pour un entretien au cours duquel nous avons pu attirer votre attention, par un exposé étayé de documents solides, sur les anomalies et incohérences de l'actuel projet de nouvel aéroport. Nous avons pu ainsi, entre autres, vous démontrer que, dans tous les scénarios présentés par les porteurs du projet, les zones de bruit sont grossièrement minimisées et l'importance des installations sous-évaluée par des schémas techniques qui ignorent délibérément certaines contraintes.

Nous avons apprécié l'attention que vous avez prêtée à notre exposé. Nous vous rappelons que nous sommes disposés à le faire devant l'ensemble de votre conseil municipal.

Mais au vu des récentes déclarations qui vous sont attribuées par la presse (Ouest-France des 19 et 26 novembre, Presse-Océan du 29 novembre), nous avons la triste impression que vous n'avez pas évalué l'importance des informations que nous vous avons fournies.

En effet, alors que vous aviez suffisamment d'éléments pour refuser l'ensemble des scénarios de pistes proposés par les porteurs du projet, vous avez « donné un avis » qui autorise ces porteurs à dire que vous participez à l'élaboration de ce projet et que leurs choix ont été faits « en concertation » avec vous.

Nous voyons une incohérence entre votre refus affirmé du projet et cette manière de participer à son élaboration. En effet, vous aurez beau prendre des pincettes et recourir à toutes les précautions de langage possibles pour marquer des nuances, votre « avis » passe pour une contribution à ce projet et c'est l'essentiel pour ses porteurs. Toutes les « observations » que vous pouvez leur faire, ne changeront rien à l'aberration qu'est ce projet. Elles leur permettront seulement de donner un vernis démocratique à leurs efforts pour faire avaler à tous, cette ineptie.

Vous vous êtes prononcés officiellement contre ce projet. Vous avez en main suffisamment d'arguments, que vous pourriez rendre publics, vous permettant de tenir honorablement cette position. Nous comprenons donc mal pourquoi vous vous obstinez à vous prêter à un jeu dont les ordonnateurs veulent juste vous utiliser comme figurants et qui n'a pour conséquence que de laisser voir aux citoyens que vous représentez un manque de détermination préjudiciable à leurs intérêts, que vous affirmez pourtant « défendre activement ».

Espérant que vous voudrez bien avoir à cœur de prendre en compte ces considérations, nous vous confirmons que nous restons à votre disposition pour vous fournir, ainsi qu'à votre conseil municipal, tous les éléments et documents dont vous pourriez avoir besoin.

Une réponse à ce courrier, celle du maire de Treillières, qui va le diffuser auprès des conseillers. Il constate que « les démarches des élus divergent de celles des militants associatifs... » Il estime que « les élus doivent être présents dans les discussions et infléchir les choix dans le sens de l'intérêt des populations des communes »… et que « la question de la pertinence du projet lui-même et l'occasion de se positionner à nouveau se reposera lors de l'enquête publique ».

Si d'autres réponses doivent nous parvenir, nul doute qu'elles seront sur le même modèle.

Nous laissons à chacun la possibilité d'appuyer la démarche de l'ACIPA auprès des élus afin que ceux-ci respectent leur vote contre ce projet et engagent des actions en ce sens.

ATTENTION : à l'issue d'un comité technique, le scénario définitif de positionnement des pistes devrait sortir du chapeau des porteurs du projet qui ont prévu d'informer l'ensemble de la population de Loire-Atlantique par un beau 4 pages.

Évidemment, les non-initiés vont tomber dans le panneau et les autres, se démobiliser. C'est la stratégie employée à chaque fois. Nous prévoyons une riposte.

Tenez-vous prêts !

ZONE DE TURBULENCES

• *OCEAN AIRWAYS* COULE AVANT SON DÉCOLLAGE !

L'ex-future compagnie aérienne nantaise a été placée en redressement judiciaire sans avoir fait décoller un seul avion. Pourtant, en septembre 2003, Michel Benoit alors directeur de Nantes-Atlantique déclarait le projet « ambitieux mais raisonnable ». Le retrait de l'actionnaire faisant défaut à ce projet est sans doute la seule chose qui semble raisonnable.

Enfin, si les prévisions de trafic de Monsieur Benoit justifiant l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes sont aussi fondées que la création d'une compagnie aérienne, alors nous pouvons déjà craindre pour la viabilité de l'aéroport !

• DÉGAZE, ON AMÉNAGE !

Plusieurs personnes ont été incommodées par des émanations de gaz sur nos côtes aux alentours du Pouliguen. ***Gaz de France*** a écarté l'hypothèse d'un problème sur son réseau. Il pourrait s'agir du dégazage sauvage d'un bateau au large de la côte, mais ***France Bleu Loire Océan*** a aussi évoqué l'hypothèse d'un dégazage aérien.

Des avions sont censés prendre les bateaux pollueurs en flagrant délit, quels moyens allons-nous utiliser pour sanctionner les avions qui larguent leur kérosène au-dessus de nos têtes ?

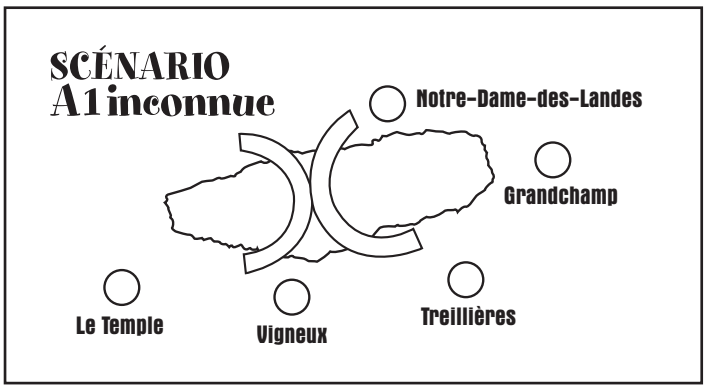

SCOT, MÉTROPOLE NANTES SAINT-NAZAIRE : SCHÉMA DE COHÉRENCE OU D'INCOHÉRENCE ?

Qu'est-ce qu'un SCOT ? C'est un document qui « permet, sur un périmètre donné, de mettre en cohérence et coordonner, dans une logique de développement durable, les politiques d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de transport, d'environnement… » Le SCOT qui nous concerne doit obligatoirement prendre en compte les orientations définies par l'État dans le cadre de son projet de Directive Territoriale d'Aménagement de l'Estuaire de la Loire (entre autres, le projet d'aéroport). Le SCOT s'impose aux schémas de secteurs des intercommunalités et aux plans locaux d'urbanisme des communes.

Un syndicat mixte a été créé en juin 2003. Il regroupe plus d'une centaine d'élus de Nantes Métropole, de la CARENE et des communautés de communes Erdre & Gesvres, Loire et Sillon et Cœur d'Estuaire qui travaillent à l'élaboration de ce SCOT. Celle-ci s'effectuera en trois phases : le diagnostic du territoire, la conception du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), la rédaction des orientations d'aménagement. Ce projet de SCOT sera soumis à concertation publique tout au long de son élaboration avant enquête publique fin 2006.

Pour l'ACIPA, ce SCOT a tout l'air d'être l'instrument conçu pour permettre de mettre en minorité sur le projet d'aéroport les municipalités les plus concernées, qui s'y sont déclarées opposées. La brochure de présentation du SCOT l'annonce, en effet, clairement : « Le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes constitue un enjeu stratégique et économique de premier plan ». Comment ses porteurs peuvent-ils ensuite prétendre être soucieux d'une « large concertation » alors qu'ils viennent de présenter ce projet comme leur figure de proue ? Les premières réunions publiques concernant la phase du diagnostic de territoire ont eu lieu en novembre et décembre derniers.

L'ACIPA a relevé quelques incohérences dans ce « schéma de cohérence » :

• comment va-t-on « faire de l'environnement et du cadre de vie un facteur de développement » en construisant un aéroport qui entraînerait une dégradation considérable de l'environnement et du cadre de vie ?

• comment va-t-on « soutenir une agriculture pérenne » en détruisant une zone d'activité agricole dynamique ?

• comment va-t-on « limiter la contribution de la métropole à la production des gaz à effet de serre » en augmentant considérablement la présence d'avions dont on sait qu'ils sont les plus gros producteurs de gaz à effet de serre, et en augmentant inévitablement autour de cette zone la circulation automobile ?

• comment, va-t-on « prendre en compte les risques technologiques » tout en réalisant un aéroport qui mettrait un avion décollant par vent d'ouest à trois minutes de vol du site « Seveso » de Donges ?

La brochure distribuée aux citoyens est remplie d'affirmations très séduisantes :

• « la protection de la biodiversité, encore préservée aujourd'hui, s'impose en assurant des continuités écologiques notamment entre vallées et zones humides » ;

• « la prise en compte et la valorisation des grands paysages reconnus nécessitent d'être amplifiées » ;

• « l'imperméabilisation, liée au développement urbain, est une source de pollution. Elle devra être limitée ».

…Mais elles sont incohérentes avec le projet d'un nouvel aéroport, consommateur d'espace, destructeur de richesses environnementales, source de pollutions et de nuisances en tous genres .

Un constat intéressant dans ce SCOT, qui mérite d'être signalé : « la qualité des liaisons (par fer, route…) avec Rennes, Angers, La Roche-sur-Yon, Brest, Vannes ». Constat intéressant dans la mesure ou chacune de ces villes possède une plate-forme aéroportuaire avec des réserves de capacité (surtout Angers-Marcé) et qu'il est recommandé, au niveau national, d'optimiser les structures existantes.

Il faut savoir qu'un dossier de concertation et un registre pour consigner questions et avis sont disponibles dans les mairies concernées. Chaque citoyen est invité à apporter son point de vue sur ce SCOT. Profitez-en ! Il y a des chances que ce soit un dialogue de sourds, comme d'habitude, mais il ne faut jamais manquer une occasion d'exprimer ses objections.

ZONE DE TURBULENCES

• LE PROJET D'AÉROPORT ABANDONNÉ ?
S'il n'y avait pas eu de débat public, d'arrêté ministériel pour lancer les études de faisabilité, de périmètre de sursis à statuer… les non-initiés au projet d'aéroport seraient en mesure de se demander, en lisant le magazine n° 33 du conseil général, à quoi pourrait servir « une réflexion sur la desserte de Notre-Dame-des-Landes » par une voie ferrée. Serait-ce pour desservir un lieu de pélerinage ? À moins que ce ne soit en prévision de la réouverture d'une ancienne laiterie très renommée à l'époque pour son beurre ? En effet, le magazine (page 9) n'évoque plus le projet d'aéroport que sous la forme de réflexion sur une desserte ferroviaire de la commune, celle-ci entrant dans les priorités départementales pour 2005-2007. Les finances auraient-elles du mal à suivre ?

• ROULEAU-COMPRESSEUR
Lors de l'A.G. de l'association « pour un 2e pont sur l'estuaire », le 19/11/2004, M. Trillard affirme « qu'il va bien falloir passer sur le corps des élus » qui s'affichent contre le projet d'aéroport. Mesdames et messieurs les élus opposés au projet d'aéroport, sachez que les citoyens opposés au même projet sont prêts à former une chaîne humaine autour de vous afin d'éviter de vous faire « rouleau-compresser » par M. Trillard.

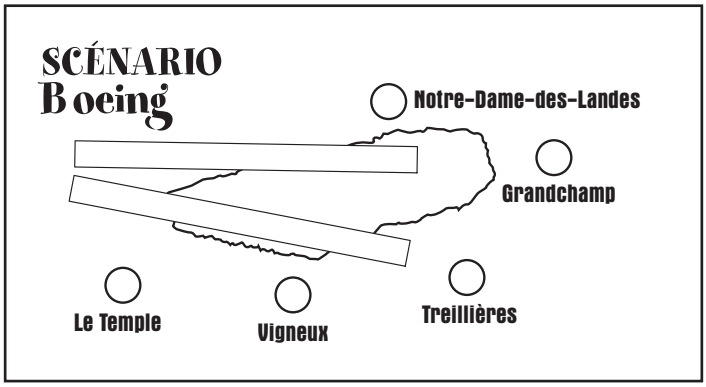

LE PARADIS EST-IL À L'AUTRE BOUT DU MONDE OU PRÈS DE CHEZ NOUS ?

« Depuis Le Temple et Vigneux-de-Bretagne en passant par Treillières et La Chapelle-sur-Erdre, la **Vallée du Gesvres** dévoile dans son sillon verdoyant de 25 kilomètres de long, un véritable milieu écologique.

Ce **remarquable patrimoine** écologique est classé en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique).

On y trouve hêtres, charmes, frênes, aulnes, châtaigniers et encore fritillaires printadines au printemps, nénuphars blancs et jaunes en milieux aquatiques. Sur 460 espèces de plantes répertoriées, 2 espèces sont protégées au niveau national : la renoncule grande douve et le rossolis à feuilles rondes (plante carnivore). 6 espèces sont protégées sur le plan régional. Du fait de conditions favorables caractérisées par cette vallée encaissée et de son sol frais, des espèces rares dans l'ouest ont pu s'y développer telle l'osmonde royale, espèce de grande fougère rare et protégée qui ne ressemble à aucune autre de nos fougères.

Dans le domaine faunistique, petits mammifères,oiseaux migrateurs, insectes aquatiques, anguilles, truites fario… vivent dans les différents biotopes.

Cette vallée discrète est considérée comme l'un des plus majestueux milieux naturels autour de Nantes. »

(source Presse-Océan du 24/12/2004 et Guide Touristique de la communauté de communes Erdre & Gesvres*).

** Certains qui font l'éloge de cette richesse sont les mêmes qui, par ailleurs, soutiennent le projet d'aéroport. Où est la cohérence ?*

BILAN 2004 DE NANTES-ATLANTIQUE

Commentant la progression en 2004 du nombre de passagers de Nantes-Atlantique (1,7 %), un journaliste estime que l'aéroport « met le turbo ». Un lecteur plus lucide commente « qu'on est plus près du hoquet ». En effet, les « objectifs » annoncés à la fin du débat public par la direction de l'aéroport étaient de 2 100 000 passagers en 2004. Les résultats affichés présentent donc ce que, dans le jargon qu'affectionnent habituellement nos décideurs, on appelle un « retard sur objectifs » de 161 553 passagers. Vue sous cet angle, la « progression » tapageusement annoncée est moins impressionnante, et le hochet de la « saturation » constamment invoquée a du plomb dans l'aile.

LISTE DES CORRESPONDANTS DE COMMUNES

BLAIN *La Henriais – Saint-Émilien-de-Blain*	Christian QUÉRARD *02 40 79 14 33*
BOUVRON *12, rue des Épinettes*	Bernadette MEIGNEN *02 40 56 28 63*
CASSON *La Cour*	Catherine ÉDÉ *02 40 77 64 42*
LA CHAPELLE-SUR-ERDRE *14, chemin des Mousserons*	Patrice VOISIN *02 40 72 88 43*
COUËRON *3, rue de la Pablée*	Ghislaine BRICAUD *02 40 86 35 98*
FAY-DE-BRETAGNE *La Hamonais*	Ludovic BLANDIN *02 40 87 44 48*
LE GÂVRE *La Grée*	Bernard BRUNET *02 40 51 25 31*
GRANDCHAMP-DES-FONTAINES *24, rue des Cèdres*	Patrick FRAVAL *02 40 77 11 88*
MALVILLE *La Quenaudais*	Marie-Laure DALIBERT *02 40 56 42 76*
NANTES *58, rue Jean-Poulain*	Michel OHEIX *02 40 40 06 96*
NORT-SUR-ERDRE *406, Le Plessis-Pas-Brunet*	Gérard CHOLET *02 40 72 19 82*
NOTRE-DAME-DES-LANDES *La Noë*	Hervé BOSSIÈRE *02 40 57 21 40*
PETIT-MARS *La Chaussée*	Olivier SARZEAUD *02 40 72 74 91*
SAUTRON *Le Bois-de-la-Grée*	Joëlle TARTROU *02 40 63 21 86*
SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC *18, chemin de Bellevue*	Élisabeth PAPIN *02 40 86 95 31*
SUCÉ-SUR-ERDRE et CARQUEFOU *Le Houssais – Sucé-sur-Erdre*	Christian GRISOLLET *02 51 81 13 64*
LE TEMPLE-DE-BRETAGNE *15, La Bretonnière*	Valérie CUVIER *02 40 57 03 42*
TREILLIÈRES *25, rue des Mésanges*	Emmanuelle BICHON *02 28 07 92 69*
VIGNEUX-DE-BRETAGNE *La Haymonnière*	Vincent CHATELIER *02 40 57 17 62*

Directrice de publication : Agnès BELAUD • Comité de rédaction : les membres de la commission communication • ACIPA – B.P.5 – 44130 Notre-Dame-des-Landes • Fabrication : TOP imprimerie.

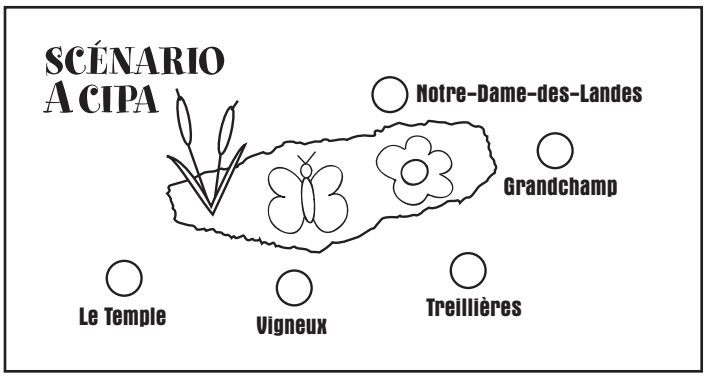

QUELQUES BONNES NOUVELLES…

• Les associations de protection de la nature et de l'environnement vont devenir partenaires du département pour gérer et animer des espaces naturels sensibles. Avec l'espoir qu'elles sauront être convaincantes auprès du conseil général pour la protection de certains d'entre eux…

• Finie la politique de l'entente cordiale. La Vendée claque la porte, elle ne participera plus au syndicat d'études du projet d'aéroport. Philippe de Villiers doute de l'utilité même de ce nouvel aéroport : « on nous fait croire que Château-Bougon va être saturé. Nous sommes très sceptiques. Ce projet est une grave erreur. L'étude réalisée il y a dix ans est dépassée et contredite par les bouleversements qui se produisent dans le transport, notamment avec le TGV… » (Ouest-France Vendée du 27/11/2004).

• Extrait interview de Jean-Paul Dubreuil, Vendéen et spécialiste des dossiers aéroportuaires, paru dans le journal du conseil général de la Vendée de janvier 2005 :

— Que peut-on dire de l'étude qui a donné naissance au projet de Notre-Dame-des-Landes ?

« Cette étude a été réalisée il y a quinze ans. À l'époque, Nantes Atlantique approchait du million de passagers par an et la croissance était très forte. Mais depuis, il y a eu un tassement général du transport aérien : beaucoup de compagnies ont disparu et les grandes compagnies restantes se sont concentrées sur les aéroports très importants »…

— Est-il urgent, aujourd'hui, de fermer Nantes-Atlantique ?

« Nantes-Atlantique est toujours un très bel outil, adapté aux besoins, et qui vient encore d'être modernisé. Et de toutes manières, on ne pourra pas vendre les terrains car les pistes sont essentielles pour l'activité d'Airbus. La seule raison valable pour déplacer l'aéroport serait la sécurité, puisque les avions survolent Nantes avant de se poser. Mais, c'est la même chose à Paris et à New-York »…

ZONE DE TURBULENCES

• LE DORÉ

Eldorado : pays fabuleux qui regorgerait d'or.

Certaines communautés de communes sont convoitées par les nouveaux « chercheurs d'or » : promoteurs, entrepreneurs, bétonneurs, avides d'aménager de si grands espaces verts. Les zones d'activités artisanales, industrielles et autres auraient, parait-il, de l'avenir sur ces territoires. Les « Grands Chefs » ont été mis en garde afin que leurs terres ne deviennent des zones ***western…*** (Ouest-France du 24/12/2004).

• Ligne haute-tension en Brière : l'arrêté ministériel de décembre 2000, déclarant d'utilité publique le projet de ligne à 225 000 volts à travers le marais de Brière, a été annulé par la cour administrative d'appel de Nantes. Cette décision fait suite au recours déposé par la LPO.

• Donges-Est : on en parle depuis plus de 20 ans et si on écoutait certains, les travaux devraient être en cours depuis un an, mais rien… Et ce projet pourrait bien ne jamais démarrer. Sans doute grâce à un possible feu rouge des autorités européennes et peut-être bien aussi par manque de crédits.

Moralité : il ne faut pas désespérer et continuer courageusement à démontrer les incohérences de certains grands projets.

l'ACIPA en direct.

Une équipe dynamique et compétente fait de notre site un formidable outil d'information et d'échanges. Vous y trouverez toutes les cartes, des analyses, une revue de presse, des informations sur l'actualité de l'association, des tracts, un forum de discussion, la pétition et beaucoup d'autres choses.

Retrouvez-nous sur **http://acipa.free.fr**

RÉALISATION 02 40 35 67 76

ACIPA 2005 — ❑ ADHÉSION — ❑ RÉADHÉSION

À remplir en lettres majuscules SVP (cochez les cases correspondantes).

❑ **Adhésion familiale 15 €** ❑ **Adhésion individuelle 12 €**

	Nom	Prénom	Date de naissance
❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle			

Adresse .....

Code postal ..... Commune .....

Téléphone ..... E-mail .....

Pour une **adhésion familiale,** veuillez indiquer ci-dessous les noms, prénoms et dates de naissance des autres adhérents **âgés de 18 ans et plus :**

Conjoint	Nom	Prénom	Date de naissance
❑ M. ❑ Mme ❑ Mlle			
Enfants ou autres membres majeurs de la famille :			

Souhaitez-vous participer à la vie de l'association au niveau local ? ❑ Régulièrement. ❑ Occasionnellement. Dans une de ses commissions ? ❑ Oui. ❑ Non.

Règlement par chèque à l'ordre de : ACIPA – Adhésions – B.P. 5 – Notre-Dame-des-Landes (ou à remettre au correspondant local).
Site Web : http://acipa.free.fr – Téléphone 02 40 57 20 29 – E-mail : acipa.info@free.fr

Les informations demandées ne seront utilisées que pour la gestion de l'association. Conformément à la loi Informatique et Libertés (article nº 34), vous disposez d'un droit d'accès et de modification aux informations qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à acipa@free.fr ou à ACIPA – B.P. 5 – 44130 Notre-Dame-des-Landes.